

Toulouse, le 28 février 2007

LES AMIS DES ARCHIVES

de la Haute-Garonne



LETTRE DES AMIS n° 223

ISSN 0299-8890

11-14, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE
Tél. le mercredi après-midi : 05.62.26.85.72
Site Internet de l'association : www.2a31.net
Courriel de l'association : amis.archives@laposte.net

SOMMAIRE

Éditorial	1
Cours de paléographie	2
Dîner-débat	2
Exposition à Saint-Jory	3
Fédération historique de Midi-Pyrénées	3
Conférences des Amis des Archives	3
Compte rendu de la journée à Fabas	4
Remerciements pour la visite de l'exposition à L'Union	5
Compte rendu de la remise du « prix des Amis des Archives » à M. Pierre Gérard	6
Compte rendu de la journée à Mirepoix	10
Informations-expositions-conférences d'associations amies	12
Félicitations	12
Travaux de nos adhérents :	
1) « E puteo veritas » Les pérégrinations des Dupoux, imprimeurs et libraires	13
2) En parcourant les registres notariaux	15
3) À L'Union : de la II ^e République au début du Second Empire (1848-1853)	16
Nouveaux membres	18
Paléographie	18
Chronique des Archives départementales	20

ÉDITORIAL

Chers Amis,

Je remercie tous ceux qui m'ont témoigné leur soutien au cours de ces derniers mois. J'en ai été très touchée ; je n'ai pu répondre à tous, mais je vous rassure : mon poignet est presque réparé. Je remercie aussi les membres du bureau qui ont suppléé à mon incapacité momentanée en assurant permanence, courrier, réunions, ce qui prouve la vitalité de notre association.

Aujourd'hui, j'espère que vous répondrez nombreux aux invitations et inscriptions que nous vous envoyons :

- le dîner-débat, jeudi 19 avril, avec notre ami Pierre Vidal, qui vous racontera une nouvelle histoire de Templiers.
- et la journée à Saint-Jory, samedi 28 avril, où Jean-Paul Escalettes nous aura préparé une exposition comme il y a 25 ans, dans la perspective du travail d'ouverture que nous faisons avec les communes adhérentes à notre association (une soixantaine à ce jour).

Bien amicalement.

Geneviève Moulin-Fossey

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

COURS DE PALÉOGRAPHIE

A) Aux Archives départementales, 11 boulevard Griffoul-Dorval :

1. Cours « débutants/moyens » par M. Daniel Rigaud (XVI^e au XVIII^e s.) :
de 17 h 30 à 19 h, les mardis 6 mars, 17 avril, 15 mai, 5 juin 2007.

2. Cours « confirmés » par Mme Sophie Malavieille (XVI^e au XVIII^e s.) :
de 17 h 30 à 19 h, les jeudis 15 mars, 19 avril, 24 mai, 21 juin 2007.

3. Cours de paléographie médiévale par Mme Geneviève Douillard (XII^e au XV^e s.) :
de 17 h 30 à 19 h, le jeudi 22 mars 2007.

À l'antenne du Comminges de Saint-Gaudens, par M. Jean Le Pottier (XVI^e au XVIII^e s.) :
de 14 h à 16 h, les mercredis 7 mars, 18 avril, 16 mai et 13 juin 2007.

B) Aux Archives municipales, 2 rue des Archives :

Cours « débutants/moyens » par M. Daniel Rigaud (XVI^e au XVIII^e s.) :
de 14 h à 15 h 30, les jeudis 8 mars, **12 avril (attention ! la date a été avancée d'une semaine)**, 10 mai, 7 juin 2007.

DÎNER-DÉBAT

GARIDECH, COMMANDERIE HOSPITALIÈRE (XII^e - XVIII^e SIÈCLES)

Au début du XII^e siècle, quelques années seulement après la fondation de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, le prieur de l'Hôpital de Toulouse reçoit une donation au-delà du Girou, dans le dîmaire de Saint-Pierre de Salinières. C'est le point de départ de la future commanderie de Garidech dont on ne connaît pas avec exactitude la date de fondation. Quand, au XIV^e siècle, Toulouse devient le siège d'un grand prieuré, Garidech reçoit la maison des Templiers de la ville afin d'y aménager un hôpital aux besoins duquel le commandeur doit subvenir. Aux Temps modernes, la commanderie s'agrandit de possessions en Toulousain et en Montalbanais ; les revenus sont employés à la construction, au chef-lieu, d'une nouvelle église et du château du commandeur. Au XVII^e, les droits de l'Ordre, mis en cause par les désordres de la fin du Moyen Âge et des guerres de Religion, sont progressivement restaurés et, au XVIII^e, commandeur et communauté doivent faire front devant les menées du nouveau seigneur justicier qui souhaite, au mépris des droits de chacun, s'arroger la domination sur la juridiction.

Bien entendu, le fonds de Malte des Archives départementales de la Haute-Garonne sera amplement mis à contribution et ce dîner-débat sera l'occasion de présenter des pièces originales, riches témoins de l'histoire de cette petite commanderie.

Ce dîner-débat aura lieu le jeudi 19 avril au restaurant La Ripaille, 72 rue Bayard.

Vous trouverez jointe à cette *Lettre* la feuille d'inscription à nous retourner.

EXPOSITION À SAINT-JORY

La journée du 28 avril 2007 à Saint-Jory (Haute-Garonne)

Dans le cadre du 25^e anniversaire de notre association, nous avons repris et adapté l'exposition réalisée en 1985 à Saint-Jory dans le contexte actuel du Syndicat de communes « Hers et Garonne », regroupant les communes de Bruguières, Gratentour et Saint-Jory.

Nous vous proposons le programme suivant :

- 10 h 30 Rendez-vous sur le parvis de la mairie de Saint-Jory (parking rue de l'Égalité à proximité)
- 11 h 00 Inauguration et visite de l'exposition, suivi du pot de l'amitié offert par la municipalité.
- 13 h 00 Repas dans un restaurant de St-Jory (voir fiche d'inscription)
- 14 h 00 env. Visite de l'église * (XIV^e, décor intérieur XIX^e de Virebent, vitraux d'Ernest Lamy de Nauzan) et du château (portail d'entrée de Nicolas Bachelier) par la propriétaire qui est aussi guide conférencière.
- Vers 16 h 00 Fin probable.

* l'ordre des visites pourra être adapté en cas de cérémonie.

Vous trouverez la feuille d'inscription à nous retourner jointe à cette *Lettre*.

FÉDÉRATION HISTORIQUE DE MIDI-PYRÉNÉES

Comme nous vous l'avions déjà annoncé dans notre *Lettre* n° 219 du 30 juin 2006, nous vous confirmons que le prochain congrès (58^e) de la Fédération historique de Midi-Pyrénées aura lieu les **14-15-16 juin 2007 à Toulouse**, avec pour thème : « **Toulouse, une métropole méridionale : vingt siècles de vie urbaine** ».

Vous êtes tous invités à participer à ce congrès. Ceux qui le désirent peuvent y faire une communication en répondant à l'appel à communication joint à cette *Lettre*.

Notre association y tiendra également un stand de librairie.

CONFÉRENCES DES AMIS DES ARCHIVES

TOULOUSE :

Les trois conférences assurées par M. Jean Le Pottier auront lieu dans la salle de lecture des Archives départementales au 11 boulevard Griffoul Dorval 31400 Toulouse, les samedis :

- 12 mai 2007 : Les Archives et l'histoire nationale, fin XVIII^e – XIX^e s.
- 2 juin 2007 : Les Archives et l'État, XX^e s.
- 30 juin 2007 : Les Archives au service de la société, XXI^e s.

ANTENNE DU COMMINGES :

À l'antenne de Saint-Gaudens des Archives départementales le jeudi :

- 12 avril 2007, conférence de M. Souriac : Crise politique et sociale au XVII^e siècle.

COMPTE RENDU DE LA JOURNÉE À FABAS

Par Renée Courtiade

Une journée à Fabas sous le signe de l'amitié ... et des archives.

Nous nous sommes retrouvés le mercredi 31 janvier à 10 heures à la Mairie de Fabas, accueillis par Mme et M. Bradley et par Monsieur le Maire.

Après un café bienvenu, nous avons envahi la salle de la mairie où M. Bradley, conseiller municipal, avait classé les archives de la commune par thèmes. Ainsi nous sommes passés de la carte de la forêt de Fabas de 1667, illustrée de dessins fidèles des églises voisines et de maisons, au compoix de 1732 ; une halte plus longue nous a permis d'évoquer l'abbaye de Fabas dont il ne reste plus rien : l'abbaye de Lumen Dieu accueillait des filles de la noblesse contraintes par leurs parents à rejoindre le couvent, lestées d'une dot et d'un trousseau (obligatoires). Victimes d'on ne sait quelles tribulations, la plupart des documents de cette abbaye sont gardés à Notre-Dame de Garaison. Mais M. Bradley en a obtenu une copie.

Les comptes de la commune, la culture de la vigne qui a complètement disparue, les registres paroissiaux débutant en 1633... autant de richesses pour cette petite commune située sur une colline à l'écart des routes et face à toute la chaîne des Pyrénées. Il faut signaler que le « Bulletin municipal » met à la disposition des administrés les richesses archivistiques de la commune, et cela grâce au travail de notre hôte d'un jour.

Après l'apéritif offert par la Mairie, la table servie nous attendait dans la demeure de M. et Mme Bradley, restaurée de leurs mains. Après une entrée gasconne, nous avons pu apprécier la cuisine anglaise ; le dessert, un cake, était celui réservé à la fête de Noël.

Et nous voilà repartis, à quatre voitures, sur les petites routes : d'abord au centre du village, le « château » qui n'est pas un château seigneurial mais un fort où vivaient (et vivent encore) plusieurs familles. Notre instinct conservateur (du patrimoine cela va sans dire !) s'est ému de la présence cachée de deux pierres tombales d'abbesses à l'intérieur d'une maison.

Après avoir visité l'église et son trésor (un petit coffre en bois sculpté et une croix de procession classés), nous sommes allés d'une métairie à l'autre de l'abbaye qui possédait sur Fabas un grand domaine et s'étendait au-delà.

Puis nous voilà, dans les ronces, armés de sécateurs à la recherche du four de l'ancienne verrerie, « recherche » étant un terme bien exagéré : si le passage était tracé, l'émotion restait intacte pour tous ceux qui imaginaient l'intensité du travail en ce lieu au XVIII^e siècle.

La plus belle des surprises nous attendait au bout d'une route sinueuse : gardée par d'épais cyprès, la chapelle de Saint-Pé d'Arès nous révélait son riche plafond peint. Sous le porche, une fois de plus, nous avons pu constater combien les habitants du village étaient accueillants : gâteaux et thé ou café nous étaient offerts.

Il a bien fallu se quitter, tous heureux de cette journée. Merci à nos hôtes.





Clocher et plafond de la chapelle de Saint-Pé d'Arès (photos Renée Courtiade)

REMERCIEMENTS POUR LA VISITE DE L'EXPOSITION À L'UNION

Nous remercions vivement M. Gilbert Floutard et M. Claude Barrière qui nous ont accueilli sous la grande halle de L'Union le samedi 10 février à 10 h et nous ont commenté la visite de la très intéressante exposition « Nos racines et nous »





Photos Jean-Paul Escalettes

COMPTE RENDU DE LA REMISE DU « PRIX DES AMIS DES ARCHIVES » À M. PIERRE GÉRARD

Le samedi 9 décembre 2006, c'est autour de M. Pierre Gérard et de son épouse qu'une soixantaine d'Amis des Archives se sont réunis, inaugurant ainsi, autour de leur fondateur, l'année du 25^e anniversaire de leur association.

L'assemblée générale du mois d'octobre avait décidé d'attribuer notre prix annuel à celui qui avait voulu rassembler un groupe de passionnés qui pourraient l'aider à faire mieux connaître les Archives de la Haute-Garonne, à les mettre en valeur, à les défendre au besoin et à apprendre à les utiliser. Depuis 1982, l'association des Amis des Archives poursuit cet objectif.

Très heureux de se retrouver dans ce service où il travailla de 1952 à 1963 en tant qu'adjoint, aux côtés de son épouse, puis de 1978 à 1992 en tant que directeur, Pierre Gérard fut accueilli par son actuel successeur, Jean Le Pottier, reçut diplôme et médaille commémoratifs des mains de notre présidente, Geneviève Moulin-Fossey, puis nous entretint longuement de sa vocation d'archiviste au travers des différents postes qu'il a occupés.

Quelques documents d'archives sur lesquels il avait particulièrement travaillé et ses principales publications, en particulier le Cartulaire de Saint-Sernin, édité par l'Association, avaient été choisis et ont été présentés par Geneviève Douillard et Sophie Malavielle. Marie Christine Lafforgue, conseiller général, vint saluer son travail au nom du président du Conseil Général.

Un apéritif amical vint clore cette très chaleureuse manifestation.



Propos de Jean Le Pottier, directeur des Archives départementales

Cher Monsieur Gérard,

Le rapport annuel pour 1952-1953 d'Henri Blaquière, directeur des Archives de la Haute-Garonne, se faisait l'écho d'une excellente nouvelle : le service était enfin doté de deux conservateurs adjoints !

« Mlle Piezzoli, archiviste adjointe, qui a succédé le 1^{er} octobre 1952 à Mlle Norget, a rédigé de toutes pièces le fichier matières qui n'existait pas... Pour notre usage propre, pour celui de nos lecteurs qui nous consultent quotidiennement sur des points d'histoire locale, il était indispensable de créer au plus tôt un centre de documentation historique centré sur les Archives d'une part, et l'histoire de notre département d'autre part. »

Les Archives et l'histoire : voilà déjà, à son orée, les axes majeurs de la carrière de nos jeunes conservateurs !

« M. Gérard, archiviste adjoint, pendant les quelques semaines précédant son service militaire qu'il a passées parmi nous, a classé le fonds des archives de la ville de Revel déposé au Palais ».

Rappelons en effet que les Archives étaient, en cette époque héroïque, partagées entre deux bâtiments, tout aussi insalubres et inadaptés l'un que l'autre : le Palais de Justice, place du Salin, et une ancienne caserne transformée en usine, rue des Trente-Six-Ponts.

« Mlle Piezzoli a mis la dernière main, après son départ, à ce classement. »

Inquiétude : il est souvent ingrat d'achever un travail amorcé par un autre. Mais l'on est vite rassuré, le travail ne devait pas être si mal commencé : le rapport de l'année suivante signale :

« Mme Gérard, archiviste adjointe, chargée spécialement de la section ancienne et de la bibliothèque historique... classe les documents achetés ou donnés... Je l'ai en outre chargée de reprendre et continuer l'inventaire interrompu de la série B. »

Notons au passage qu'il s'agit exactement d'une partie des fonctions de Geneviève Douillard : quelle est donc cette prédestination qui condamne les jeunes adjointes à être vouées aux séries J et B ?

« M. Gérard, archiviste adjoint, a rejoint son poste, son service militaire terminé, le 18 janvier de cette année [1954]. Je l'ai chargé de me seconder dans les domaines de la Documentation, des expositions et du service éducatif... L'exposition des Trésors des Archives de la Haute-Garonne a été son œuvre... Je lui ai confié le reclassement de la série L et le classement des fonds des tribunaux révolutionnaires. »

L'année suivante est celle de ce qui fut un véritable tour de force : le déménagement des archives dans leur nouvel bâtiment, ultramoderne, du boulevard Griffoul-Dorval. Il fallait passer du moyen âge du Palais de Justice ou de la crasse insalubre de la rue des Trente-Six-Ponts au modernisme d'un édifice de verre et de béton. 65 jours seulement furent nécessaires pour déménager 700 tonnes de papiers et de parchemins représentant 12409 caisses, au moyen de 130 norias de camions, ce, sans qu'un seul jour la communication ne fût arrêtée dans les anciennes salles de lecture puis dans la nouvelle.

Notre jeune couple de conservateurs arrivait en Haute-Garonne à l'heure d'une véritable révolution des méthodes et des missions mêmes des Archives. L'heure était au traitement de masse des archives contemporaines, aux techniques modernes (le bâtiment accueillait dès l'ouverture le premier atelier de microfilmage de province, puis, en 1958, un atelier de restauration mis à la disposition des collectivités de toute la région), mais aussi à une action culturelle et éducative qui mettait au premier rang l'ambition de faire rayonner le service des Archives auprès du plus large public, notamment scolaire. Le rapport de l'année 1956-1957 expliquait :

« Nous organisons en principe une exposition par trimestre scolaire. Nous avons été amenés, cette année, à en organiser une autre en supplément et à participer à une 5^e ».

À chaque fois, c'était Pierre Gérard qui était à la manœuvre. L'année suivante, le rapport enregistrait de nouveaux progrès :

« Grâce au conseil général... les élèves de nos chefs-lieux de canton ont pour la première fois bénéficié du service éducatif. Ils ont montré l'intérêt qu'ils y prenaient en enlevant les 1^{ère} et 2^e places au concours organisé par les Archives : les cours complémentaires de Grenade et de Fronton... ont remporté l'appareil de télévision offert par l'Institut régional pédagogique et le magnétophone offert par les Archives. L'exposition organisée cette année... a été transférée à Saint-Gaudens, à Muret et à Grenade. Consacrée à l'année révolutionnaire de la Haute-Garonne, elle était due à Pierre Gérard. Un catalogue a été ronéoté sous couverture imprimée. La ville de Grenade en a fait tirer 200 exemplaires supplémentaires pour le donner lors de la distribution des prix... ».

Songez un peu à l'énergie, à l'imagination, à l'astuce nécessaires il y a cinquante ans pour organiser dans le cadre d'une administration sortant depuis peu de la Guerre des visites de classes aux Archives, des expositions itinérantes et un concours où était offert un appareil de télévision !

Pierre Gérard allait ainsi se consacrer, jusqu'en 1963, avec son épouse, au rayonnement d'un service lancé sur tous les fronts de la science historique, de la culture, de l'enseignement et de l'administration. C'est amplifié de cette ambition qu'il partit ensuite, de 1963 à 1978, rénover sur les mêmes principes les Archives de Meurthe-et-Moselle. Le service où l'on exerce pour la première fois des fonctions de direction laisse le plus souvent le souvenir le plus attachant : c'est le temps de l'enthousiasme créateur, de l'imagination fondée sur une jeunesse infatigable et des sympathies agissantes. Quand je suis entré dans la profession, en 1980, vous étiez ainsi pour moi de cette pléiade de grands anciens qui avaient eu 20 ans aux lendemains de la Seconde Guerre et avaient fait des Archives départementales des centres assumés, à la pointe de la modernité, toute leur ambition à la fois scientifique, administrative et culturelle : les Burkhardt à Rouen, les Charnier à Orléans, les Charpy à Rennes, les Chomel à Grenoble... C'est consacré par une œuvre de bâtisseur et d'organisateur que vous êtes revenu en 1978 dans la Haute-Garonne où vous aviez fait vos premières armes. Vous êtes plusieurs à l'avoir connu

alors et je n'ai pas besoin de rappeler son œuvre. Qu'il me soit seulement permis d'insister sur ses caractéristiques :

- une **conception totalisante et ambitieuse du patrimoine** : vous êtes passionnément archiviste, mais vous avez œuvré avec non moins de passion pour le patrimoine monumental et mobilier (comme tous les archivistes de la Haute-Garonne, vous avez assumé, malgré la précarité et les difficultés d'une fonction non reconnue, le rôle de conservateur des antiquités et objets d'art) et n'avez jamais oublié le livre ni, surtout, la photographie ;

- une **ouverture à toutes les périodes et à tous les types d'histoire**. Si les chanoines de Saint-Sernin sont à l'évidence vos contemporains, vous êtes également comptable des archives les plus récentes à l'égard des historiens de l'avenir. Ne nous étonnons pas de vous voir recueillir les archives du pilote d'essai André Turcat ou de donner tous vos soins à la construction de l'extension du bâtiment des Archives, que nous appelons aujourd'hui prosaïquement " le bâtiment de verre ", mais que vous baptisez " centre des archives de notre temps " ;

- un **attachement indéfectible à la dimension culturelle et éducative des Archives**, à la nécessité du partage des données de la science. Vous êtes un chercheur, mais passionnément vulgarisateur, un conférencier infatigable, convaincu que la société, et notamment la jeunesse, a besoin d'histoire.

Et puis, me permettez-vous de vous le dire ?, vous êtes avant tout un homme adorable, une personnalité d'où rayonnent chaleur, humanité et courtoisie. Le maître mot de votre vie, c'est bien **amitié**, et vous ne pouviez mieux faire que de tout mettre en œuvre pour être entouré d'amis en provoquant ce qui correspond le mieux à votre génie, la création d'une association d'amis.





COMPTE RENDU DE LA JOURNÉE À MIREPOIX

Fête du livre de l'histoire locale de Mirepoix : samedi 13 janvier 2007

Mirepoix, ville inaccessible ceinte d'un épais brouillard ! Heureusement compensé par l'accueil chaleureux du général Prono, président du Salon du livre d'histoire locale de Mirepoix, et des membres de son association qui offrent à chacun une tasse de café et des croissants. L'horaire de toute cette journée sera respecté non pas militairement mais sans heurts. Elle se présente sous de bons auspices dans la mesure où différentes associations, dont celle des Amis des archives, mais aussi Riquet et son canal, le Cercle généalogique de Languedoc, l'Entraide généalogique du Midi toulousain, concourent à sa réussite. Janine Pibouleau, qui a effectué un relevé exemplaire de 24 registres de catholicité de Mirepoix révèle ses découvertes qui bouleversent tout ce que l'on savait des origines de Pierre-Pol Riquet. Elle trouve le baptême de ses enfants, d'enfants naturels, et de ceux de son collègue Henri de Calages¹.

Martine Rouche prend le relais et nous fait percevoir cette cité au travers de son compoix. Pierre-Pol Riquet a vécu 12 ans à Mirepoix, sans avoir jamais acquis de propriété foncière. Il fait fortune dans les gabelles comme « granatier » puis comme receveur du grenier à sel (précise Janine Pibouleau). Martine Rouche a relevé une vingtaine d'actes passés devant les notaires de Mirepoix, en majorité des reconnaissances de dettes et une procuration faite à Riquet par sa belle-mère d'Estournel (nom de jeune fille). Puis elle évoque deux figures féminines : Anne d'Escala, parraine avec Riquet des enfants naturels. Les liens sociaux et professionnels lient les deux familles car Louis de La Balme, mari d'Anne, est receveur des

¹ Publiés dans la *Lettre des Amis* N° 216 du 31 décembre 2005.

dîmes du diocèse. Martine Rouche présume, quoique aucun bail n'ait été retrouvé, que Riquet logeait dans l'important « moulon » des La Balme. Généreuse et sans enfants, Anne a 31 filleuls.

Marie Puech, épouse d'Henri Calages, receveur du grenier à sel de Mirepoix, est originaire d'Ancenis que son père a fui à la suite d'un duel. Le couple aura trois enfants. Elle écrit des poèmes notamment à la reine d'Autriche qu'elle assimile à Judith, et dont Racine a pillé un vers². Une citation termine l'exposé :

« Incomparable époux, cher maître de mon âme,
Calages, digne objet de mes chastes désirs,
Pourrait-on concevoir de plus nobles plaisirs
Que ceux qui sont produits d'une si belle flamme ? »

L'hiver est un printemps qui s'ignore, écrit Montherlant³. Le colloque, en procession sous un doux soleil, se rend au cimetière, conduit par Martine Rouche. La chapelle, fondation d'Anne d'Escala, est décorée de tableaux exotiques où l'on voit le sultan enturbanné libérer des esclaves rachetés par les Trinitaires. Le déjeuner est dans le ton, avec un cassoulet, plat merveilleux quand il est préparé pour de nombreux convives.

L'après-midi est dominé par l'exposé de Jean-Denis Bergasse, président de la Société archéologique scientifique et littéraire de Béziers, qui présente un raccourci étonnant de la saga de Riquet. Saint-Ferréol, magasin d'eau, est le premier barrage du monde. Le Haut-Languedoc est favorable à l'opération, à l'inverse du Bas-Languedoc, réticent. Avec humour, le conférencier dévoile les manigances de Riquet pour fausser sa filiation : si un faussaire habile a pu trafiquer le cadastre de Béziers pour donner à son commanditaire une origine illustre, les rayons infra-rouge dévoilent la supercherie. Les confronts, non modifiés, révèlent l'ancêtre Nicolas Riquet, couturier. D'une question judiciaire jaillit la conclusion. Jean-Denis Bergasse souligne que Riquet a triomphé parce qu'il a été l'unique promoteur. Alors que de nos jours, la survie du canal, quoique classé site mondial, dépend des intérêts contraires ou indifférents des entités nationales, régionales, départementales ou municipales.

Cependant les questions à résoudre demeurent : pourquoi les actes de baptême et de mariage ou le contrat de mariage de Riquet sont-ils introuvables ? Les premiers enfants de Pierre-Pol Riquet ont-ils été légitimés par mariage subséquent ? Les Riquet ou les Milhau étaient-ils protestants ? Jean-Denis Bergasse répond qu'on ne peut pas douter de l'orthodoxie de Riquet, à cause de ses deux oncles prieurs. Pourtant Martine Rouche a retrouvé l'abjuration d'un Martimort⁴, fils d'Anne de Millhau. Pour ma part je citerai l'exemple de la révolte du Roure en Vivarais ou le comte du Roure protège, à la cour, son cousin protestant révolté. Les nombreux enfants du révolté sont aussi bien pasteur que curé !

La journée se termine en présence du maire de Mirepoix, avec la remise du prix du jury du salon du livre à Mireille Oblin-Brière pour son ouvrage, *Où donc est passé le canal du midi ?* Janine Pibouleau remet au maire ses relevés et reçoit pour son travail la médaille d'honneur de la ville.

Christian de Seauve

² À propos d'Holopherne, amoureux de Judith : « Il se cherche lui-même et ne se trouve plus. » Marie de Calages. « Maintenant je me cherche et ne me trouve plus ». (Hippolyte à Aricie dans Phèdre, II, 2, 1677).

³ *La reine morte*.

⁴ Le 2 juin 1696, Jean Martimort, protestant, âgé de plus de 26 ans, fils de feu Jean Martimort et d'Anne de Milhau, renonce au protestantisme à Mazères.

Poème de Marie de CALAGES, adressé à son époux absent (vers 1650)

Incomparable époux, cher maître de mon âme,
Calages, digne objet de mes chastes désirs,
Pourrait-on concevoir de plus nobles plaisirs
Que ceux qui sont produits d'une si belle flamme ?
Il est vrai que mon coeur souffle une peine extrême
Et qu'il ressent autant de douleur que d'amour,
De se voir éloigné du seul objet qu'il aime
Et sans lequel mes yeux délaisseraient le jour.

Mais aussi, dans le temps que je pleure l'absence
De ce fidèle époux que j'aimerai toujours,
Rien ne peut s'égalier à la douce espérance
Qui vient m'entretenir de son heureux retour.

Que si le juste ciel permet que je le voie
Et qu'il lui plaise enfin de finir mon ennui,
Je crois certainement que je mourrai de joie.
Que mon sort sera beau s'il s'achève par lui !

(Pour faire plaisir à tous ceux qui ont entendu ce texte samedi 13 janvier et souhaitaient le lire.
Martine Rouche)

INFORMATIONS-EXPOSITIONS-CONFÉRENCES D'ASSOCIATIONS AMIES

Musée Saint-Raymond :

Exposition : « **La fragilité dans le temps. Le verre dans l'Antiquité** » jusqu'au 1^{er} avril.

Une visite de l'exposition spécialement organisée pour notre association aura lieu le vendredi 23 mars à 10 h 30. Nous aurons pour guide Pascal Capus. Pour nos adhérents intéressés, le rendez-vous est fixé à l'entrée du Musée Saint-Raymond.

Hôtel d'Assézat, rue de Metz :

Le mardi 27 février à 17 h 30, à l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres, notre ami Pierre Vidal donnera une conférence sur le thème : « L'Hôtel des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem à Toulouse : les pouvoirs de l'Ordre de Malte en représentation. »

Société Toulousaine d'Études Médiévales :

Le lundi 12 mars à 18 h 30, dans la salle Osette de l'Hôtel Duranti, rue du Colonel Pelissier, Sophie Cassagnes-Brouquet, professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail, donnera une conférence ayant pour thème « La passion du livre au Moyen Âge ».

FÉLICITATIONS

Notre ami François Bordes, directeur des Archives municipales de Toulouse et membre de notre conseil d'administration, a brillamment soutenu le samedi 20 janvier dans les locaux de

la Bibliothèque de l'Institut d'Études méridionales, rue du Taur, sa thèse « Formes et enjeux d'une mémoire urbaine au bas Moyen Âge : le premier « livre des Histoires » de Toulouse (1295-1532) ». Il a été reçu avec la mention « très honorable, avec félicitations du jury ».

Les membres du jury étaient :

Michelle Fournié (Université Toulouse Le Mirail).

Sophie Cassagnes-Brouquet (Université Toulouse Le Mirail).

Patrick Gilli (Université de Montpellier).

Patrick Arabeyre (Université de Dijon).

Pierre Monnet (École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris).

Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations.

TRAVAUX DE NOS ADHÉRENTS

1) M. Jean FAURE nous a fait parvenir le texte suivant :

« E puteo veritas »

Les pérégrinations des DUPOUX, imprimeurs et libraires

Les Dupoux venaient du Gers et plus précisément de Taybosq et de Puycasquier, petits villages du diocèse de Lectoure. Jean Dupoux installa son échoppe de marchand verrier à Toulouse, à la jonction de la rue de la Pomme et de la rue du Fourbastard.

Jusqu'en 1681, il fut associé avec un autre marchand verrier du nom de Jean Brondes (1). Il s'était d'ailleurs marié, en premières noces, le 29 juin 1656 avec Marie Brondes (2). De cette union naquirent deux fils : Jérôme, né à Toulouse le 4 janvier 1662 (3) et Antoine né lui aussi à Toulouse le 30 septembre 1664.

Pourquoi ces deux fils Dupoux sont-ils partis à Bordeaux l'un après l'autre ? Nous l'ignorons. Jérôme y précèdera Antoine. Ce dernier semble avoir d'abord travaillé dans l'imprimerie toulousaine : on l'y trouve en 1694 (4). Mais, à 38 ans, le 4 septembre 1702, il épouse, à Bordeaux, Pétronille Monteil (5). Il est alors tenu pour « bourgeois et marchand » ; il réside sur la paroisse Saint-Éloy. De sa progéniture, nous retiendrons plus particulièrement le nom de Luce-Blanche Dupoux.

Son frère Jérôme vient d'avoir 16 ans lorsque son père Jean Dupoux le met pour trois ans, le 16 janvier 1678 (6), en apprentissage, pour « qu'il lui enseigne le négoce » chez Bernard Dupuy, célèbre libraire de l'époque installé, comme d'autres, à la Porterie. La cancellation dudit contrat d'apprentissage sera consentie le 11 mai 1681.

À cette période d'apprentissage nous nous permettons de relier ce qui suit :

Bernardum Dupuy, bibliopolam, avait d'abord pris comme marque de libraire, portée sur la page de titre des livres qu'il faisait imprimer, une sorte de monogramme composé des initiales de son nom. Assez vite, il eut l'idée de la modifier en y faisant apparaître ce qui semble être à l'origine de son patronyme : un puits soutenu par deux enfants et une devise symbolique : « E puteo veritas » reprise, dit-on, d'un apologue de Démocrite ?

Ainsi la vérité, soigneusement cachée au fond d'un puits, pouvait, grâce à ses livres, sortir du puy !

Quand il sera imprimeur, son apprenti se souviendra de la marque de son ancien maître et, –comme Dupoux, en béarnais, a la même signification que Dupuy –, il reprendra cette marque à son compte en la modifiant un peu : le puits étant devenu bien maçonné et la légende omise dans le cartouche.



TOLOSÆ,
Apud BERNARDUM DUPUY, Bibliopolam,
in vicô Portæ Ariëtis. 1683.
Cum Privilegio Regis.

A P A U.
Chez JÉRÔME DUPOUX, Imprimeur
& Libraire, proche l'Horloge.

M. D C. X C I I I

Après avoir encore servi pendant huit mois chez Bernard Dupuy, Jérôme Dupoux quitte Toulouse et c'est l'État de 1701 (7) qui nous renseigne sur la suite de sa carrière.

En 1682 il va se perfectionner dans son métier de libraire et d'imprimeur chez Jacques Mongiron-Millanges à Bordeaux (les Millanges sont à Bordeaux l'équivalent des Colomiès à Toulouse). L'État nous indique qu'il y passe huit ans. En fait, il faut y comprendre quatre années pendant lesquelles il tient aussi boutique et imprimerie à La Réole. On sait d'ailleurs que le Parlement de Bordeaux avait alors trouvé refuge à La Réole.

Et il fait aussi naturellement connaissance d'une bordelaise du nom d'Eléonore Latreille qu'il épousera et qui lui donnera au moins sept enfants.

Toulouse, Bordeaux, La Réole... Il ne s'arrête pas là car nous le trouvons aussi à Pau où il semble avoir déjà mis un pied vers 1684 et en 1690, il s'y établit même si un acte du 29 octobre 1689 indique qu'il est encore libraire à La Réole... (8)

Le voici donc « directeur du bureau de la Poste » mais aussi libraire à Pau et, dès 1689, il requiert l'assemblée du Corps de la Ville de l'autoriser à fonder une imprimerie sous prétexte que l'imprimeur Desbarats ne peut suffire à son travail et les jurats accueillent favorablement cette requête le 21 juin 1689 (9).

L'État de 1701 nous renseigne sur l'imprimerie de Jérôme Dupoux qui dispose d'un apprenti imprimeur, d'un compagnon relieur et d'un compagnon imprimeur ; il a une presse garnie, un grand nombre de fontes et tous les ans il va sortir des ouvrages dès 1692 ; il travaille en particulier pour le diocèse de Lescar.

Nous en arrivons à l'année 1722.

À Bordeaux, Antoine Dupoux est décédé et sa fille Luce-Blanche, encore toute jeune, vient résider à Pau chez son oncle Jérôme.

Mais dans l'imprimerie vient d'arriver un garçon libraire, fils d'un ancien libraire toulousain décédé. Il se nomme Jean Sicard ; il est nettement plus âgé que Luce-Blanche mais... l'amour n'ayant pas d'âge, Luce épousera Jean le 14 juillet 1723 à Pau après une dispense de deux bans très naturellement accordée par l'évêque de Lescar (10).

Jean Sicard réintègre aussitôt Toulouse avec sa jeune épouse qui, enceinte, donnera naissance le 1^{er} février 1724 à un enfant mâle qui sera baptisé Jérôme.

Le 11 février, Jérôme Dupoux, parrain du nouveau-né Jérôme Sicard, est absent (malade ou empêché ?) et c'est Bernard Brondes, notaire, qui tient Jérôme Sicard sur les fons baptismaux en présence d'Hélie Dupoux, prêtre, âgé de 31 ans et fils de Jérôme Dupoux (11).

Que va faire Jean Sicard à Toulouse ?

L'aventure des Sicard-Dupoux n'est pas terminée !

Peut-être la connaîtrez-vous, amis lecteurs, lorsque paraîtra une étude sur « la famille Sicard : un siècle de libraires et relieurs toulousains. »

Notes :

- (1) ADHG, Dufaur 3 E 3391 f° 108 v°.
- (2) ADHG, Cassanea 3 E 11040 f° 413-414.
- (3) AMT, St-Étienne, GG 211 et GG 218.
- (4) ADHG, Pratviel 3 E 6424 f° 49 2° R.
- (5) AMBordeaux, St-Michel, GG 476.
- (6) ADHG, Dufaur 3 E 3391 f° 275.
- (7) Bn Fds. Fr. N. a. 399-400, « État de la librairie et imprimerie en France », ordonné par le roi en son conseil le 6 décembre 1700, dit « État de 1701 ».
- (8) ADHG, Dutoron 3 E 3590 f° 249 1^{er} R.
- (9) Louis Lacaze, *Les imprimeurs et les libraires en Béarn*, Pau, 1884, p. 159.
- (10) AMPau, St-Martin, GG 14 f° 4.
- (11) AMT, Daurade, GG 160 f° 32.

2) M. Gilbert IMBERT nous a fait parvenir le texte suivant :

En parcourant les registres notariaux

Au cours de nos recherches en archives nous rencontrons fréquemment des termes occitans que les notaires ont francisés ou bien conservés en l'état, d'une utilisation abondante dans les testaments et les inventaires. Je vous en propose quatre aujourd'hui, relevés dans le testament du 7 décembre 1699 de Jean Moisset, berger de Jean-Philibert de Faramond, de Pauleitou. *Dans l'estable des brebis du chasteau de Pauleitou, a esté en personne Jean Moisset, natif de Lardie paroisse de Milhac, berger du troupeau de brebis, estant dans son lict malade... [qui] a voulu disposer de ses biens par forme de donation en cas de mort. Il donne et lègue notamment dix brebis de ses « hivernes » à madame de la Calmette [Marthe de Douziech] sa patronne, après que les brebis auront fait les agneaux, au choix de lad. dame, davantage a donné et légué à Sébastien Bonnefous de Saint Martin de Cassanhes, **bassivier** dud. Troupeau, une sienne caysse... Aussy il déclare que **laplechayre** dud. chasteau luy doit quatre livres sept sols et **larrantsayre** de Solatges trois livres sept sols...*

hivernes, yvernes (*ivernas* en oc) : nombre de brebis que le berger était autorisé à posséder et à nourrir avec les animaux de son maître.

bassivier : berger spécialement chargé des *bassives*, les brebis antenoises, brebis de moins de deux ans. Le *Littré* admet « vassive » et le *Larousse* « vassiveau ». Sous les articles *Bossibado*, *Bossibiè*, *Bossibo* et *Bossieu*, Aimé Vayssier traite du sujet.

laplechayre : **l'aplechaire**, ouvrier chargé de la fabrication et de l'entretien des outils aratoires pour la plupart en bois (*los aplechés*) : fourches, rateaux, araires, etc.

larrantsayre : **l'arrennaire**, celui qui arrange. Oui, mais quoi ? Dans mon enfance, j'ai souvent entendu dire : « *Cal far arrennar los porcels* » [Il faut faire « arranger » les porcelets], signifiant qu'il fallait faire enlever aux jeunes porcelets, tant mâles que femelles, leur organe reproducteur et je n'avais aucune hésitation quant à la signification de ce terme. Certes on envisageait alors de confier cette ablation aux mains expertes du hongreur, *lo sanaire*, mais peut-être trois siècles avant pensait-on à faire appel à *l'arrennaire* ?

Autre argument à l'appui de ma supputation : un synonyme d'arranger, *arrennar*, est *asegar*, or *l'asegaire* est aussi le nom du hongreur, du *sanaire*.

Tout ceci me fournit l'occasion de vous rappeler, ou vous apprendre, qu'un autre nom du honneur en Rouergue était *lo bearnès*. En effet cette chirurgie vétérinaire était souvent pratiquée par des originaires du Béarn. J'en trouve un parmi les tenanciers de Naucelle en 1516. Et un second en la personne de Jean Capdebarthe (42 ans) qui se marie avec Fabregal Marthe (32 ans) le 20 février 1775. Il est « châtreur », originaire de Laubie, diocèse d'Oléron [Oloron], à Naucelle depuis 20 ans environ (4E 180).

(Cf. *Dictionnaire Patois-Français du département de l'Aveyron*, par l'abbé Aimé Vayssier, Rodez, imprimerie Carrère, 1879, sous les articles : *biornés* et *osegàyre, osegà*).

3) M. Gilbert FLOUTARD nous a fait parvenir le texte suivant :

À L'Union : de la II^e République au début du Second Empire (1848-1853)

Louis-Philippe ayant refusé d'accorder aux Français le suffrage universel, une révolution éclate à Paris en février 1848 qui chasse le roi et proclame la Seconde République. Une nouvelle Constitution est donnée au pays aux termes de laquelle le Président de la République est élu par l'ensemble des citoyens âgés de plus de 21 ans, jouissant de leurs droits civiques.

Parmi les candidats à l'élection présidentielle figure Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon I^{er}, très populaire dans de nombreuses couches de la société française, tout particulièrement dans le monde rural. Le 10 décembre 1848, après un vote sans surprise, Louis-Napoléon Bonaparte est élu Président de la République à une écrasante majorité (1).

Mais, bientôt, se trouvant confronté à des difficultés politiques majeures (au sein de l'Assemblée nationale, la majorité des « députés de l'ordre » songe, en effet, à rétablir la monarchie), Louis-Napoléon Bonaparte, certain de sa grande popularité auprès des Français, fait, avec l'appui de l'armée, un coup d'État, le 2 décembre 1851. Il dissout l'Assemblée nationale, fait arrêter un grand nombre d'opposants, parmi lesquels figurent de nombreux républicains et gouverne désormais en maître absolu, décidé à briser, s'il le faut par la force, toute tentative de résistance à ses projets politiques.

Un plébiscite organisé les 20 et 21 décembre 1851 approuve massivement le coup de force du Prince-Président (2). Il va de soi que pour Louis-Napoléon Bonaparte, le coup d'État n'est qu'une première étape sur le chemin qui doit le conduire nécessairement au rétablissement de l'Empire. Pour obtenir le consentement et pourquoi pas l'adhésion des Français à une telle perspective, il organise dans le pays de nombreux voyages au cours desquels il s'efforce d'apparaître, face aux difficultés du moment, comme le seul et véritable recours dont la France a besoin.

Au même moment, les municipalités, débarrassées des opposants, sont invitées par les préfets, représentants du pouvoir central, à se prononcer sur la possibilité de rétablir l'Empire. Le conseil municipal de L'Union réuni le 26 septembre 1852, sous la présidence de Pierre-François Paget, maire de la commune, après avoir enregistré la démission de deux conseillers municipaux (3) peu favorables au rétablissement de l'Empire, exprime quelques jours à peine avant la venue de Louis-Napoléon Bonaparte à Toulouse ses sentiments profonds qui ne laissent planer aucun doute sur l'état d'esprit qui l'anime ainsi que le prouve la délibération adressée au préfet de la Haute-Garonne :

« Le Conseil municipal de L'Union, plein d'amour et de reconnaissance pour les bienfaits et les services que le Prince Napoléon n'a cessé de rendre à la France, confiant dans la prospérité et la gloire que laisse entrevoir toute sa sollicitude pour son peuple, émet le vœu qu'il soit proclamé Empereur des Français et que l'Empire devienne héréditaire dans ses descendants mâles ».

Certain de tenir compte de la volonté de la majorité des Français, le 7 novembre 1852,

le Prince-Président signe un sénatus-consulte qui propose que la dignité impériale soit rétablie et que Louis-Napoléon Bonaparte devienne désormais Empereur des Français sous le nom de Napoléon III (4). Les 20 et 21 novembre 1852, un second plébiscite est organisé dans le pays qui approuve massivement les dispositions du sénatus-consulte. À L'Union, sur 271 suffrages exprimés, 268 se prononcent en faveur du rétablissement de l'Empire. On n'enregistre, dans la commune, que 3 suffrages négatifs. Quelques jours plus tard, le 2 décembre 1852, jour anniversaire de la bataille d'Austerlitz, Louis-Napoléon Bonaparte proclame officiellement l'Empire et devient Empereur des Français sous le nom de Napoléon III.

Pour fêter l'avènement du nouveau régime, de grandes fêtes sont organisées un peu partout en France. Dans une lettre adressée, le 15 décembre 1852, au préfet de la Haute-Garonne, le maire de L'Union rend compte des cérémonies qui se sont déroulées dans la commune.

« Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer que la proclamation du rétablissement de l'Empire a eu lieu dans ma commune avec une grande solennité à 9 heures du matin.

Une distribution de pain a été faite aux indigents.

À 11 heures, le corps municipal, tous les fonctionnaires, les principaux propriétaires, les anciens militaires de l'Empire, se sont rendus à l'église afin d'assister à la messe.

À la sortie de l'église, le cortège s'est rendu sur la principale place de la commune où les édifices publics étaient pavoisés de drapeaux, de guirlandes de fleurs et de verdure. Un aigle colossal surmonté d'une couronne artistiquement élevée au milieu d'une brillante décoration, a fait l'admiration de tous les spectateurs.

Monsieur le Maire est monté ensuite sur une estrade décorée des couleurs nationales et d'une voix ferme et accentuée a donné lecture de la proclamation de l'Empire, au milieu des cris répétés de « Vive l'Empereur ! ». Cette cérémonie achevée, le cortège s'est rendu de nouveau à l'église où le « Te deum » et le « Te domine salvum fac imperatorum » (5) ont été chantés avec grande solennité ; ensuite le cortège s'est rendu sur la promenade pour assister aux divers jeux préparés pour les jeunes gens et les jeunes filles. La gaieté la plus franche n'a cessé de régner dans ce jour de fête pendant laquelle les cris de « Vive l'Empereur ! » n'ont cessé de se faire entendre. »

Afin de manifester son attachement au nouveau régime, l'année suivante, le 5 février 1853, le conseil municipal de L'Union, particulièrement fier du nombre de voix obtenues dans la commune en faveur du rétablissement de l'Empire, décide, à l'unanimité, l'acquisition d'une plaque de marbre sur laquelle seront gravés pour la postérité les résultats du plébiscite.

Quelques jours plus tard, conformément aux dispositions du nouveau code électoral, maire et conseillers municipaux prêtent le serment requis, indispensable à l'exercice de leur fonction (6). Désormais, une nouvelle période commence, au cours de laquelle le pays va connaître une indéniable prospérité. Une prospérité qui ne profitera cependant qu'à une minorité de privilégiés et qui laissera les couches sociales défavorisées dans le même état de misère et de précarité où elles se trouvaient précédemment.

Une période qui se terminera tragiquement par l'effondrement du régime et la proclamation de la III^e République, à Paris, le 4 septembre 1870, après la défaite de Sedan et l'invasion de la France par les Prussiens.

Notes :

(1) Résultats de l'élection présidentielle du 10 décembre 1848 dans la 11^e section de Toulouse centre qui regroupe les communes de l'Union, Rouffiac et Castemaurou : Louis-Napoléon Bonaparte, 525 voix ; Cavaignac, 30 voix ; Ledru-Rollin, 18 voix ; Lamartine, 11 voix ; Raspail, 0 voix.

(2) À L'Union, sur 235 suffrages exprimés, on enregistre 209 *oui* et 26 *non*.

- (3) Les deux conseillers municipaux démissionnaires sont Bertrand Brex et Jean Rouget. Lors du vote du texte de la délibération, on note par ailleurs une abstention. Ce qui prouve qu'au sein du conseil municipal de L'Union, le rétablissement de l'Empire est loin de faire l'unanimité.
- (4) Napoléon II est le nom qu'aurait porté l'Aiglon, fils de Napoléon I^{er} et de Marie-Louise d'Autriche s'il avait régné (né aux Tuileries en 1811, mort au château de Schönbrunn à Vienne en 1832).
- (5) Le *Te deum* est un cantique d'Action de grâces. Le *Te domine salvum fac imperatorum* (Dieu protège l'Empereur) est une invocation adressée à Dieu pour qu'il protège Napoléon III et sa famille.
- (6) Voici le serment requis : « Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur ». Il est précisé que les maires et conseillers municipaux qui refusent de prêter le serment sont considérés comme démissionnaires.

Sources :

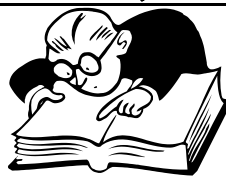
Archives municipales de L'Union : D7 et D8.
 Archives départementales de la Haute-Garonne : 2 M 29 – 2 M 31 – 2 M 32 – 2 M 33 – 3 M 29 – 3 M 32 – 3 M 794.

NOUVEAUX MEMBRES DE NOTRE ASSOCIATION

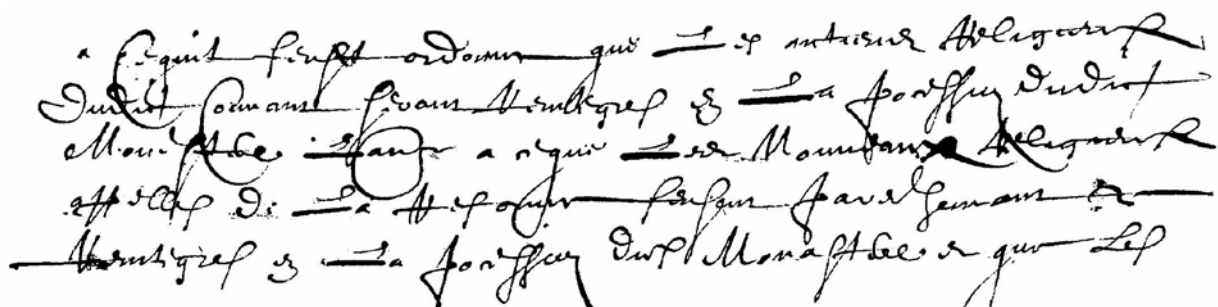
Violette Lafforgue
 Marie Binos de Pombarat
 Jacques Claudet
 Albert Lhermet
 Louis Encausse
 Jean-Marie Giraud
 Les Archives départementales de l'Aveyron
 Les Archives départementales du Tarn

Il y a eu 31 nouveaux adhérents à ce jour depuis octobre 2006.

PALÉOGRAPHIE



Voici quelques extraits du cours de paléographie de Mme Sophie MALAVIEILLE du 18 janvier 2007 (ADHG 127 H 133, arrêt du parlement de Paris de 1627) :



(...) à ce qu'il feust ordonné que les antiens religieux dudict couvant seront reintegrés en la possession dudict

monestère, l'au(tr)e à ce que les nouveaux religieux,
 appellés de la Reforme, feussent pareilhemant
 reintegrés en la possession dud(ict) monastere, et que les (...)

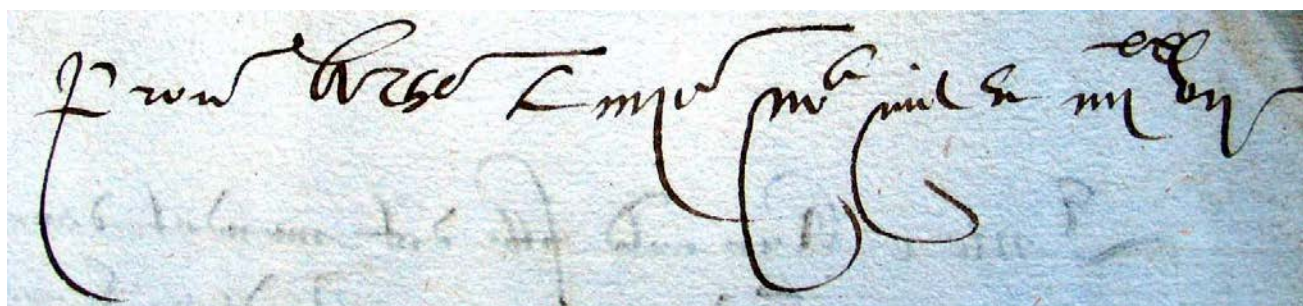
abbeys de Nostre Dame de la Roche de la province
 de Languedoc, et visiteur de l'ordre de la province
 d'Aquitaine po(ur) au prejudice des appella(tions) comme
 d'abus et de lad(ict)e sentence arbitrale confirmée p(ar) (...)

(...) obtenues en n(ost)re chancellerie par le pere provincial
 Tailhadde et visiteur de l'ordre en la province
 d'Acquitaine po(ur), au prejudice des appella(tions) comme
 d'abus et de lad(ict)e sentence arbitrale confirmée p(ar) (...)

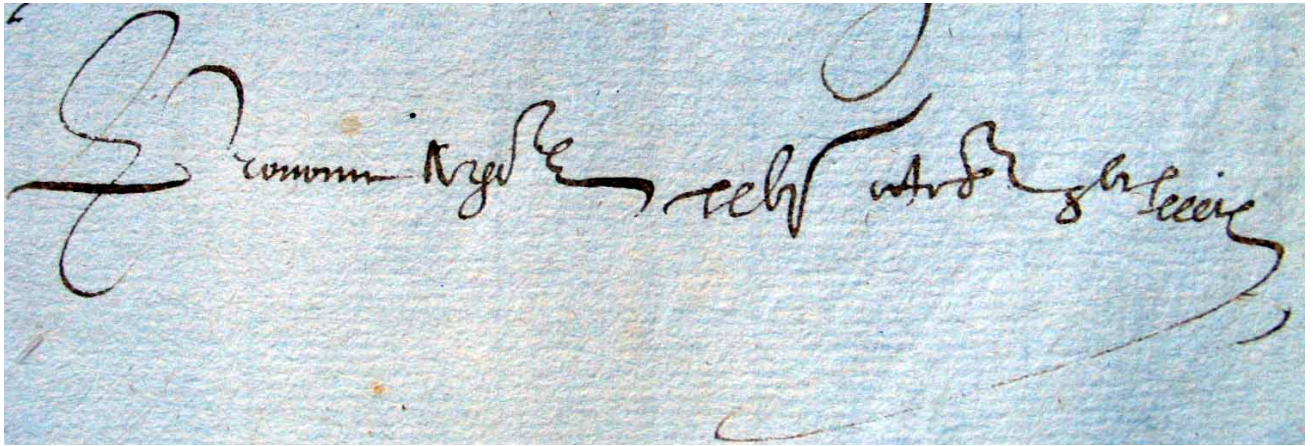
separandans sans prejudice du droict des p(ar)ties
 sera la sentence arbitrale donnée p(ar) quatre
 des peres de l'ordre sur le differant desd(ictes)
 p(ar)ties e huy janvier dernier et confirmée p(ar)
 decret du general executés sellon sa forme (...)

(...) separtans, sans prejudice du droict des p(ar)ties,
 sera la sentence arbitrale donné p(ar) quatre
 des peres de l'ordre sur le differant desd(ictes)
 p(ar)ties e huy janvier dernier et confirmée p(ar)
 decret du general executés sellon sa forme (...)

Voici quelques extraits du cours de paléographie de M. Daniel RIGAUD du 23 janvier 2007
 (cours spécial sur les chiffres et les dates) :



Prononcé à Th(olos)e le IIII^e no(vem)^{b(re)} mil VC III^{XX} VII (4 novembre 1587).



Prononcé à Th(o)l(os)e le XXVI^e octob(re) M V^C LXXXIX

(26 octobre 1589).

CHRONIQUE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Reproduction de l'état civil

L'opération de reproduction de l'état civil des communes lancée depuis 1998 vient de trouver un résultat tangible au mois de décembre 2006 par l'envoi dans toutes les communes de CD ou DVD-rom correspondant à la collection communale des registres paroissiaux et d'état civil librement consultables (c'est à dire du XVI^e siècle au plus tôt jusque vers 1900).

Les registres originaux pourront ainsi être mis à l'abri et les usagers pourront disposer (si les communes leurs mettent à disposition un micro-ordinateur) d'une reproduction commode, permettant de zoomer, de copier et d'imprimer à volonté.

En parallèle, ces disques numériques seront vendus (15 euros les CD et 50 euros les DVD) et pourront être prêtés (lorsqu'ils seront dupliqués) dans le réseau des services d'archives et des associations de généalogistes.

Cette version de l'état civil disponible en disques numériques (format .pdf) prépare sa mise en ligne sur le site internet des Archives départementales, qui devrait intervenir dans le courant de l'année 2007.

Gens de Haute-Garonne. Cartes postales de la maison Labouche

Le Conseil général de la Haute-Garonne a confié à la maison Somogy la réalisation d'un ouvrage présentant un aperçu portant sur la Haute-Garonne de la collection de cartes postales du grand éditeur Labouche, conservée aux Archives départementales. Celles-ci ont fait appel à Claire Dalzin, spécialiste de l'histoire de l'image, surtout pyrénéenne, pour les textes.

Le regard s'est porté principalement sur les « gens » à travers leurs lieux de vie (villes, bourgs, villages et châteaux), de rencontre (la place, les marchés, l'église, le lavoir...), de travail (agriculture, industrie, petits métiers), et de loisirs.

Vendu 42 euros, 29 cm, 238 p.

La collection Labouche (42 000 documents, dont 20 521 cartes postales, mais aussi les clichés sur plaques et sur plastique et les tirages) fait actuellement l'objet d'un intense travail de numérisation et de catalogage.